



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 7 mars 2006

Agenda

Lundi 13 mars

-10h : « Réunion des correspondants » de la section Economie politique, statistique et finances.

-15h : **Sir Basil MARKESINIS**, correspondant de l'Académie (section Législation) : « *Le droit étranger devant les juges, américain et français* ».

Lundi 20 mars

-10h : Réunion des correspondants de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 4.

-15h : **Jean-François BURGELIN**, procureur général honoraire près la Cour de cassation : « *L'indépendance de la justice* ».

Lundi 27 mars

-15h : **François GIBAUT**, avocat à la Cour de Paris : « *L'expertise en matière pénale et les droits de la défense* ».

Lundi 3 avril

-11h : Réunion du groupe de travail sur « la nationalité », salon Dupont-Sommer.

-11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.

-15h : **Jean TULARD**, membre de l'Académie : « *La justice au cinéma* », grande salle des séances.

Lundi 24 avril

-15h : **Yves REPIQUET**, bâtonnier de l'Académie : « *L'avocat de demain* ».

Lundi 15 mai

-10h : Bicentenaire du Code de procédure civile, salle Hugot.

-12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.

-15h : **Elisabeth ZOLLER**, professeur de droit à l'Université Paris II : « *La place de la justice dans la société américaine* ».

Lundi 22 mai

-15h : **Renaud DENOIX de SAINT-MARC**, membre de l'Académie : « *Notice sur la vie et les travaux de Jacques Leprette* », grande salle des séances.

Lundi 29 mai

-15h : **Jean-Charles ASSELAIN**, correspondant de l'Académie : « *Les métamorphoses du budget de la justice* ».

Séance du lundi 6 mars

Après adoption du procès verbal de la séance du lundi 27 février, M. le Président **André Damien** a fait procéder à l'élection d'un correspondant de la section Economie politique, statistique et finances.

M. **Jean-Claude Berthélemy**, professeur en sciences économiques à l'Université Paris-I, a été élu au premier tour de scrutin au siège laissé vacant par le décès d'**Alexis Jacquemin**. Le nouvel élu enseigne actuellement des cours de Politique de développement, de Mondialisation et Stratégies de développement, de Macroéconomie du développement, de Théorie du développement et d'Economies africaines. Il est membre du laboratoire TEAM au CNRS.

M. **Jean-Claude Magendie**, président du tribunal de Grande Instance de Paris, a fait une communication sur le thème « *L'erreur judiciaire et sa réparation* ».

Se référant à la communication que fit **Emile Worms** le 12 juillet 1884 sur le thème « *De l'Etat au regard des erreurs judiciaires* » (disponible sur le site de l'Académie www.asmp.fr), il a d'abord constaté que les mêmes questions se posaient encore aujourd'hui :

« Les juges sont-ils comptables de leurs erreurs ? Notre société répare-t-elle les erreurs judiciaires ? Par quels moyens ? » A cela s'ajoute une dérive préjudiciable à l'image de la justice :

« Dans la culture victimaire aujourd'hui dominante, toute décision [du juge] défavorable s'apparente à une mauvaise décision. Dès lors que leurs demandes ne sont pas accueillies, les consommateurs de justice cherchent à obtenir satisfaction par une autre voie. »

La tendance est très forte, a en outre souligné le communicant, de parler d'erreur judiciaire alors même que les voies de recours prévues par la loi ont permis de l'éviter. « Une condamnation prononcée en première instance ne peut pas, juridiquement parlant, être qualifiée d'erreur judiciaire. »

Cela ne saurait toutefois occulter le grave problème de la réparation. A propos de l'emprisonnement de personnes ultérieurement acquittées, le Président Magendie a déclaré : « Aucune somme d'argent, aussi importante soit-elle, ne remplacera jamais une absence. » En tout état de cause, « la responsabilité de la réparation du fait du fonctionnement défectueux du service de la justice incombe à l'Etat ».

Evoquant le centenaire de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus, il a conclu : « le cas douloureux du Capitaine Dreyfus nous permettra cependant de ne pas oublier que la réparation arrive trop tard et qu'elle ne répare décidément pas l'irréparable ».

A l'issue de sa communication, il a répondu aux questions posées par MM. **François Terré, Roland Drago, Bertrand Saint-Sernin, Alain Plantey, Jean Baechler, Jean Tulard, Jacques Boré et Jean-Claude Casanova**.

Nouveautés sur les sites de l'Académie
www.asmp.fr et www.asmp-video.fr

- Communication de M. **Jean-Claude Magendie** sur le thème « *L'erreur judiciaire et sa réparation* », le lundi 6 mars (texte et enregistrement vidéo).
- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Henri Ader** sur le thème « *Justice et secret* », le lundi 27 février devant l'Académie.

Dans la presse

- « Entretien avec **Jean Tulard**. Liberté d'esprit et de ton, culture encyclopédique, un grand historien doublé d'un excellent cinéophile analyse les principes du film historique », *La Nouvelle Revue d'Histoire*, mercredi 28 février. « Il y a deux types de cinéma historique. D'abord le documentaire créé par Louis Lumière. Il s'agit de l'image d'un événement, d'une manifestation, d'une bataille, filmée par des opérateurs. Elle transmet ce que la pellicule a enregistré. L'autre type de cinéma historique est la reconstitution en studio par Georges Méliès qui est en quelque sorte l'anti-Lumière. Il ya donc d'un côté la réalité filmée, de l'autre la reconstitution.[...Or,] la reconstitution, quand elle est bien faite, a une valeur pédagogique très supérieure au film d'actualités. »
- « Dans notre équipe, les ingénieurs croyaient fermement à la convergence des modèles. Je défendais plutôt la thèse des variétés nationales, comme **Michel Albert** dans son livre *Capitalisme contre capitalisme*. », propos de **Suzanne Berger**, professeur de sciences politique au MIT, à l'occasion de la sortie de son livre *Made in monde*, recueillis par *Les Echos* du jeudi 2 mars.
- « Crise sanitaire, la grande peur », *Famille chrétienne* du lundi 6 mars. « La précaution est-elle toujours superflue ? "Les grandes peurs ne sont pas toujours irrationnelles", précise l'historien **Pierre Chaunu**, membre de l'Institut. "En 1917-1918, on avait raison de redouter la grippe espagnole. En provenance du golfe du Mexique, elle a décimé des millions de personnes en Europe ! [...] Les médias sont tentés d'exagérer quand ils n'ont rien d'autre à se mettre sous la dent. [...] La peur peut inciter les responsables à organiser des barrières contre l'épidémie. »

Sur les ondes

- M. **Thierry de Montbrial** a commenté, à 12h30 sur *BFM*, le lundi 6 mars, la visite du Président de la République, M. **Jacques Chirac**, en Arabie Saoudite ainsi que la réunion de l'AEIA à Vienne.

A noter

- L'ASMEP (Association des Moyennes Entreprises Patrimoniales), que préside M. **Yvon Gattaz**, organisera ses « Entretiens 2006 » sur le thème « Une nouvelle croissance pour de nouveaux emplois », le mercredi 22 mars au Palais du Luxembourg. La manifestation sera ouverte par M. **Renaud Dutreil**, ministre des petites et moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales. M. **Thierry Breton**, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie prononcera l'allocution de clôture.
- M. **Jean Mesnard** représentera l'Académie au colloque international consacré à Ibn Khaldûn, du lundi 13 mars au samedi 18 mars à Tunis, en présence du Pr. Mohamed Aziz Ben Achour, ministre de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine.

En bref

- Le jeudi 2 mars, le ministre de la Justice des Etats-Unis, le *General Attorney* **Alberto R. Gonzales**, a été l'invité d'honneur d'un déjeuner organisé par l'Ifri et présidé par M. **Thierry de Montbrial**.

A écouter cette semaine sur Canal Académie
« www.canalacademie.com »

- A l'occasion de la Journée de la Femme, le 8 mars 2006, Canal Académie donne la parole aux femmes membres des 5 Académies de l'Institut de France.
- **A l'Académie française** : Hélène Carrère d'Encausse, Florence Delay, Assia Djebar et Jacqueline de Romilly.
- **A l'Académie des inscriptions et belles-lettres** : Colette Caillat, Juliette de La Genière et Jacqueline de Romilly.
- **A l'Académie des sciences** : Marie-Anne Bouchiat, Catherine Bréchnignac, Anny Cazenave, Yvonne Choquet-Bruhat, Françoise Combes, Pascale Cossart, Anne Déjean-Assémat, Anne Fagot-Largeault, Nicole Le Douarin, Marianne Grunberg-Manago, Odile Macchi, Dominique Meyer, Eva Pebay-Peroula, Christine Petit et Michèle Vergne.
- **A l'Académie des beaux-arts** : Edith Canat de Chizy et Jeanne Moreau.
- **A l'Académie des sciences morales et politiques** : Marianne Bastid-Bruguère, Claude Dulong-Sainteny et les six membres correspondants Ghislaine Alajouanine, Geneviève Guichenev, Anne Muratori-Philip, Hélène Renard, Evelyne Sullerot et Françoise Thibaut. En outre, hommage sera rendu à Suzanne Bastid ainsi qu'à Alice Saunier-Séité.

La grille des diffusions est disponible sur le site de Canal Académie.